



Assemblée générale

Distr. limitée
16 février 2009
Français
Original: anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**
Sous-Comité scientifique et technique
Quarante-sixième session
Vienne, 9-20 février 2009

Projet de rapport

Additif

III. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III)

1. Conformément à la résolution 63/90 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique a poursuivi son examen du point 5 de l'ordre du jour sur l'application des recommandations d'UNISPACE III. Conformément au paragraphe 13 de cette résolution, le Sous-Comité a demandé au Groupe de travail plénier, convoqué de nouveau à sa 703^e séance, le 11 février, d'examiner cette question.
2. À sa [...] séance, le [...] février, le Sous-Comité a fait siennes les recommandations du Groupe de travail plénier concernant l'application des recommandations d'UNISPACE III, telles qu'elles figurent dans le rapport du Groupe de travail (voir annexe I).
3. Les représentants du Canada, des États-Unis d'Amérique, de l'Inde, du Japon et du Nigéria ont fait des déclarations sur ce point.
4. Le Sous-Comité a entendu les exposés scientifiques et techniques suivants:
 - a) "Les activités éducatives menées par l'Institut de recherche aérospatiale d'Allemagne: conjuguer les stratégies et les moyens pour promouvoir l'égalité des chances", par le représentant de l'Allemagne;
 - b) "Le point de vue d'un jeune sur l'avenir d'un programme spatial au Koweït" par l'observateur du Conseil consultatif de la génération spatiale;



c) “La Conférence des dirigeants africains sur l’application des sciences et techniques spatiales au développement durable: examen et résultats de la deuxième conférence”, par le représentant de l’Afrique du Sud;

d) “Les activités menées en Turquie pendant la Semaine mondiale de l’espace en 2008”, par le représentant de la Turquie.

5. Le Sous-Comité a rappelé qu’il importait d’appliquer le Plan d’action sur l’application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l’exploration et les utilisations pacifiques de l’espace extra-atmosphérique, qui figure dans le rapport du Comité des utilisations pacifiques de l’espace extra-atmosphérique (A/59/174, sect. VI.B), et que l’Assemblée générale a approuvé dans sa résolution 59/2 du 20 octobre 2004. Le Sous-Comité a noté que, conformément au paragraphe 18 de la résolution 59/2 de l’Assemblée générale, le Comité devrait poursuivre, lors de ses sessions suivantes, l’examen de l’application des recommandations d’UNISPACE III jusqu’à ce qu’il estime que des résultats concrets ont été obtenus.

6. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que des recommandations supplémentaires figurant dans le Plan d’action avaient été appliquées et que de nouveaux progrès avaient été réalisés dans l’application des recommandations restantes.

7. Le Sous-Comité a approuvé la proposition du Groupe de travail plénier tendant à ce que l’on célèbre le dixième anniversaire d’UNISPACE III en organisant un débat lors de la cinquante-deuxième session du Comité, prévue du 3 au 12 juin 2009.

8. Le Sous-Comité a noté que le dixième anniversaire de la proclamation de la Semaine mondiale de l’espace serait célébré en 2009.

9. Le Sous-Comité s’est félicité de l’approche souple adoptée pour l’application des recommandations d’UNISPACE III. En établissant des plans de travail pluriannuels et en créant des équipes, le Comité pouvait traiter un grand nombre de questions, permettant ainsi une application maximale des recommandations d’UNISPACE III.

10. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction qu’un certain nombre d’activités et de projets avaient été entrepris au cours de l’année précédente par les États Membres, les organismes des Nations Unies et d’autres observateurs du Comité en vue de poursuivre l’application des recommandations d’UNISPACE III.

11. Le Sous-Comité a noté que l’Équipe sur le développement durable (équipe n° 11) et l’Équipe sur les objets géocroiseurs (équipe n° 14) avaient tenu des réunions pendant la quarante-sixième session du Sous-Comité. Il a également noté l’avancement des travaux de l’Équipe sur la santé publique (équipe n° 6), et que l’équipe n° 11 avait décidé de se réunir à nouveau à la cinquante-deuxième session du Comité (voir A/59/174, par. 29 à 31 et annexe V).

12. Conformément à une recommandation du Groupe de travail plénier, le Sous-Comité a invité les États membres du Comité à communiquer au Secrétariat par courriel (oosa@unvienna.org), avant le 30 avril 2009, leurs commentaires sur le rapport du Comité concernant sa contribution aux travaux de la Commission du

développement durable au titre du module thématique 2010-2011. Ce rapport devait être finalisé par le Comité à sa cinquante-deuxième session.

13. Le point de vue a été exprimé que le Bureau devait intégrer, dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, des activités ayant trait aux travaux de la Commission du développement durable au titre du module thématique pour la période 2010-2011, qui comprend les transports, les produits chimiques, la gestion des déchets, l'extraction minière et un cadre décennal de programmation sur les modes de consommation et de production durables, tout en s'appuyant sur les efforts réalisés par les États Membres, en particulier les pays en développement, et en encourageant les pays développés à partager les données d'expérience et les pratiques optimales et à contribuer au renforcement des capacités en vue de s'attaquer aux problèmes liés à ces domaines.

VI. Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes

14. Conformément à la résolution 63/90 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique a examiné le point 8 de l'ordre du jour "Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes".

15. À sa [...] séance, le [...] février, le Sous-Comité a fait sien le rapport du Groupe de travail plénier (voir annexe I), y compris son examen du point de l'ordre du jour sur le recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes et les recommandations qu'il a formulées sur ce point.

16. Les représentants de l'Afrique du Sud, de l'Allemagne, de l'Autriche, du Burkina Faso, du Canada, de la Chine, des États-Unis d'Amérique, de l'Inde, de l'Iran (République islamique d'), de l'Italie, du Japon, du Nigéria, de la Roumanie, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de la Suisse et de l'Ukraine ont fait des déclarations au titre de ce point de l'ordre du jour.

17. Le Sous-Comité a entendu les présentations scientifiques et techniques suivantes:

a) "Utilisation des informations satellitaires comme élément d'aide à la décision dans le soutien logistique intégré de la prestation des services de santé", par le représentant de l'Allemagne;

b) "Projet 'Sentinel Asia' de création d'un système d'appui à la gestion des catastrophes depuis l'espace pour la région Asie", par le représentant du Japon;

c) "Recours aux technologies spatiales à l'appui de la gestion des catastrophes: le point de vue de l'Inde", par le représentant de l'Inde;

d) "Contributions des satellites KIZUNA et KIKU n° 8 à la gestion des catastrophes", par le représentant du Japon;

e) "Utilisation des technologies spatiales pour les opérations de secours après le séisme du Wenchuan", par le représentant de la Chine;

f) "Rapport sur APRSAF-15", par le représentant du Japon.

18. Le Sous-Comité était saisi du Rapport sur les activités menées en 2008 dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (A/AC.105/929) et du rapport du Secrétariat sur les Activités de promotion menées en 2008 dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (UN-SPIDER) (A/AC.105/927).

19. À la 706^e séance du Sous-Comité, le coordonnateur du Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (UN-SPIDER) a donné un aperçu des activités entreprises en 2008 dans le cadre de ce Programme et du plan de travail de UN-SPIDER proposé pour l'exercice biennal 2010-2011 (A/AC.105/C.1/2009/CRP.8).

20. Le Sous-Comité a pris note avec satisfaction des progrès accomplis dans l'exécution des activités menées dans le cadre de UN-SPIDER en 2008, y compris la création du bureau de UN-SPIDER à Bonn (Allemagne), et de l'état d'avancement du projet de création du bureau de UN-SPIDER à Beijing en 2009.

21. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction le niveau des ressources extrabudgétaires mises à disposition par les États Membres en 2008, notamment les contributions en espèces de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Espagne, de l'Indonésie et de la République tchèque et les contributions en nature de l'Algérie, de la Chine, de la France, de l'Iran (République islamique d'), du Nigéria et de la République de Corée. Les contributions en nature de la Chine ont été affectées à l'exécution des activités confiées au futur bureau de UN-SPIDER à Beijing.

22. Le Sous-Comité a également noté avec satisfaction que l'Allemagne, l'Autriche, la Chine et la Croatie apporteraient des contributions en espèces à UN-SPIDER en 2009.

23. Le Sous-Comité a noté que le Bureau des affaires spatiales coordonnait la création de bureaux régionaux d'appui avec l'Algérie (pour l'Afrique du Nord), l'Iran (République islamique d') (pour l'Asie) et le Nigéria (pour l'Afrique de l'Ouest) et que ces bureaux avaient déjà apporté une contribution importante à un certain nombre d'activités de UN-SPIDER. Il a salué les propositions de l'Afrique du Sud, de la Roumanie et de l'Ukraine d'accueillir les bureaux régionaux d'appui et demandé au Directeur du Bureau des affaires spatiales de tirer parti de ces propositions en tenant compte des lignes directrices pour la sélection et la création de ces bureaux régionaux, définies par l'Assemblée générale dans sa résolution 63/90.

24. Le Sous-Comité a pris note de ces activités et des initiatives prises par les États membres qui contribuaient à augmenter la disponibilité et l'utilisation de solutions spatiales pour appuyer la gestion de catastrophes, notamment dans les domaines suivants: Système méso-américain de visualisation et de surveillance régionales (SERVIR); Réseau du système d'alerte rapide aux risques de famine (FEWSNET); système à vocation mondiale de diffusion de données satellite GEONETCast; Charte relative à une coopération visant à l'utilisation coordonnée des moyens spatiaux en cas de situations de catastrophe naturelle ou technologique (dénommée aussi Charte internationale "Espace et catastrophes majeures"); activités menées dans le cadre de l'initiative de Surveillance mondiale pour l'environnement et la sécurité (GMES); Système international de satellites pour les recherches et le

sauvetage (COSPAS-SARSAT); projet “Sentinel-Asia”; projets menés dans le cadre du Forum régional Asie-Pacifique des agences spatiales; programme COSMO-SkyMed; activités de gestion des catastrophes menées dans le cadre du Réseau mondial des systèmes d’observation de la Terre; et activités du Comité sur les satellites d’observation de la Terre (CEOS), en particulier sa contribution au travail du Groupe sur l’observation de la Terre dans le domaine de la lutte contre les catastrophes.

VII. Évolutions récentes des systèmes mondiaux de navigation par satellite

25. Conformément à la résolution 63/90 de l’Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique a examiné le point 9 de l’ordre du jour, “Évolutions récentes des systèmes mondiaux de navigation par satellite”. Le Sous-Comité a examiné les questions relatives au Comité international sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite, les dernières évolutions de ces systèmes et leurs nouvelles applications.

26. Les représentants du Canada, de la Chine, des États-Unis d’Amérique, de la Fédération de Russie, de l’Inde, de l’Italie, du Japon et du Mexique ont fait des déclarations au titre de ce point de l’ordre du jour.

27. Le Sous-Comité a entendu les présentations scientifiques et techniques suivante:

a) “État d’avancement du programme indien de navigation par satellite”, par le représentant de l’Inde;

b) “Système européen de détermination de la position – Infrastructure du Système mondial de navigation par satellite différentiel en Europe centrale et en Europe de l’Est et coopération”, par le représentant de l’Allemagne;

c) “Promotion par la jeunesse de la coopération et de l’éducation relatives au système mondial de navigation par satellite”, par la représentante du Conseil consultatif de la génération spatiale.

28. Le Sous-Comité était saisi du rapport du Secrétariat sur les activités menées en 2008 dans le cadre du plan de travail du Comité international sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite (A/AC.105/922).

29. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que le Comité international sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite avait été créé sur une base volontaire en tant qu’organe informel chargé de promouvoir la coopération, selon qu’il conviendrait, sur des questions d’intérêt mutuel pour ses membres concernant des services civils de positionnement, de navigation, de mesure du temps par satellite, et des services de valeur ajoutée ainsi que la compatibilité et l’interopérabilité, tout en utilisant davantage les systèmes mondiaux de navigation par satellite au service du développement durable, en particulier dans les pays en développement.

30. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que le Comité international avait tenu sa troisième réunion à Pasadena, Californie (États-Unis) du 8 au 12 décembre 2008 (A/AC.105/928).

31. Le Sous-Comité a constaté avec satisfaction que la quatrième réunion du Comité international se tiendrait à Saint-Petersbourg (Fédération de Russie) du 14 au 18 septembre 2009 et que sa cinquième réunion, en 2010, serait accueillie par l'Italie en coopération avec la Commission européenne.
32. Le Sous-Comité a salué l'appui fourni par le Bureau des affaires spatiales et est convenu qu'il devrait continuer d'assurer le secrétariat exécutif du Comité international et de son Forum des fournisseurs.
33. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que, depuis 2001, les contributions des États-Unis au Bureau des affaires spatiales en faveur des activités liées aux GNSS, notamment les ateliers régionaux ainsi que le Comité international et le Forum des fournisseurs, avaient dépassé 1 million de dollars.
34. Conformément à la résolution 62/217 de l'Assemblée générale, le Président du Comité international sur les GNSS et du Forum des fournisseurs a fait une déclaration sur les délibérations du Comité et du Forum.
35. Le Sous-Comité a noté que les quatre groupes de travail du Comité se concentraient respectivement sur les thèmes suivants: compatibilité et interopérabilité; amélioration de la performance des services GNSS; diffusion d'informations et renforcement des capacités; interaction avec les autorités nationales et régionales et les organisations internationales compétentes. Il a également noté que la mise au point du plan de travail et du mandat du Comité avait beaucoup avancé.
36. Le Sous-Comité a noté que le Forum des fournisseurs, qui avait été créé pour améliorer la compatibilité et l'interopérabilité des systèmes régionaux et mondiaux de navigation par satellite existants et prévus, et dont les membres actuels étaient la Chine, les États-Unis, la Fédération de Russie, l'Inde et le Japon, ainsi que la Communauté européenne, avait tenu sa troisième réunion à l'occasion de la troisième réunion du Comité. Il a également noté que le Forum des fournisseurs avait adopté ses propres mandat et plan de travail.
37. À cet égard, le Sous-Comité a noté que l'interopérabilité s'entendait de la capacité que possédaient les systèmes mondiaux et régionaux et les systèmes de renforcement, ainsi que les services qu'ils fournissaient, d'être utilisés ensemble pour renforcer les capacités des utilisateurs qui seraient autrement tributaires des signaux ouverts d'un seul système. Le Sous-Comité a également noté que la compatibilité s'entendait de la capacité des systèmes mondiaux et régionaux et des systèmes de renforcement d'être utilisés, ensemble ou séparément, sans causer des niveaux d'interférence inacceptables et/ou sans porter dommage autrement à des systèmes ou services particuliers.
38. Le Sous-Comité a noté que le Forum des fournisseurs était convenu qu'en vertu du principe de transparence dans la fourniture de services ouverts, chaque fournisseur s'efforcerait de publier et de diffuser toutes les informations sur les signaux et les systèmes nécessaires pour permettre à des fabricants de concevoir et développer des récepteurs GNSS sur une base non discriminatoire.
39. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que le Comité avait décidé que les centres régionaux de formation aux sciences et techniques spatiales, affiliés à l'Organisation des Nations Unies, feraient office de centres d'information du Comité et que ce dernier avait décidé de créer des équipes de travail sur les

références géodésiques et temporelles, pour faire avancer la mise en œuvre de son plan de travail.

40. Le Sous-Comité a noté que le site Internet du Comité (<http://www.icgsecretariat.org>) fournissait des informations précieuses sur les activités du Comité et du Forum des fournisseurs.

41. Le Sous-Comité a noté que les États-Unis souhaitaient que le système GPS reste un pilier central de tout nouveau système international de navigation par satellite. Il a également noté que de nouvelles applications du GPS étaient régulièrement mises au point et que le système était devenu un outil de portée mondiale offrant des solutions en matière de positionnement, de navigation et de synchronisation.

42. Le Sous-Comité a noté que la flotte du système GLONASS, exploité par la Fédération de Russie, passerait de 19 à 24 satellites opérationnels en 2010, et qu'il était prévu de lancer une nouvelle génération de satellites GLONASS-K, pour accroître la précision et les capacités opérationnelles. Ces satellites transmettraient non seulement les signaux AMRF existants, mais aussi les nouveaux signaux à accès multiple par répartition en fréquence.

43. Le Sous-Comité a noté que le système de navigation par satellite Compass/BeiDou, exploité par la Chine, qui comprenait cinq satellites géostationnaires et 30 satellites non géostationnaires était appelé à devenir un système mondial de navigation par satellite. Le Sous-Comité a noté qu'en avril 2007 le premier satellite sur orbite terrestre moyenne, le COMPASS-M1, avait été lancé avec succès et qu'il était prévu de lancer trois autres satellites en 2009.

44. Le Sous-Comité a aussi noté que l'Italie envisageait une série de projets de navigation par satellite qui augmentaient la sécurité dans le secteur des transports, notamment l'introduction de services de contrôle aérien par le biais du Service complémentaire géostationnaire européen de navigation par satellite (EGNOS) et de Galileo.

45. Le Sous-Comité a noté que, alors que le système géostationnaire de navigation renforcée assistée par GPS était mis en œuvre, le système régional indien de navigation par satellite, système régional mis au point sur place, serait en mesure de fournir des précisions de position optimales à l'aide d'un système satellitaire autonome comportant sept satellites, à savoir trois en orbite géostationnaire et quatre en orbite géosynchrone.

46. Le Sous-Comité a noté que le Japon faisait la promotion du Système satellitaire quasi-zénith (QZSS), du Satellite de transport multifonctions et du Système satellitaire de complément (MSAS), les deux venant renforcer le GPS. Le QZSS, qui se composait de satellites ayant des orbites géosynchrones très inclinées, pouvait transmettre des signaux sans craindre les obstacles dans les villes ou les régions montagneuses et, conjugué au GPS, améliorait la disponibilité, élargissait la zone d'utilisation du GPS et assurait une information plus exacte au sujet du positionnement.

47. Le Sous-Comité a noté que la prochaine génération de COSPAS-SARSAT, le système de recherche et de sauvetage en orbite moyenne (MEOSAR), était en cours de mise au point et d'essais. Ce système aurait recours, pour les recherches et le sauvetage, à des charges utiles sur les futurs satellites mondiaux de navigation sur orbite terrestre moyenne, tels que GPS, GLONASS et Galileo, afin d'améliorer la portée et la vitesse de détection et de localisation de balises de détresse émettant à 406 MHz partout dans le monde.
